



Déplacements

La ville tout en douceur

Ça roule pour les déplacements non motorisés dans l'agglomération ! Avec le plan Modes doux, nouvelle génération, adopté pour la période 2009-2020, le Grand Lyon persiste et signe dans sa volonté d'offrir toujours plus de place aux piétons et aux vélos. La collectivité s'engage pour moins de pollution et un bitume mieux partagé. Bref, une pointe de douceur en ville !





Christelle
Famy

*Chef de
projet Sécurité
routière et
accessibilité au
Grand Lyon*

A quoi sert la **commission intercommunale d'accessibilité** ?

» Il s'agit d'une instance de concertation avec les associations représentant les personnes en situation de handicap. Elle abrite quatre groupes de travail, dont l'un est dédié à la voirie et aux espaces publics. Celui-ci vise un échange privilégié entre utilisateurs et techniciens dans le but d'améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite. Mais au-delà, le confort de tous les piétons s'en trouve accru ! «

Quelle place est accordée à la problématique de **l'accessibilité** dans le nouveau plan Modes doux ?

» Le volet piéton du plan est entièrement abordé sous cet angle. Le schéma directeur d'accessibilité élaboré en lien avec l'Agence d'urbanisme, l'ensemble des mairies de l'agglomération et des partenaires associatifs afin d'identifier et hiérarchiser les axes et lieux prioritaires, doit d'ailleurs être approuvé début 2010. Il sera suivi d'un plan intercommunal d'accessibilité qui encadrera l'ensemble des équipements à réaliser. «

Comment ceci se traduira-t-il **sur le terrain** ?

» Par l'installation d'équipements spécifiques sur ces zones prioritaires, mais aussi par la poursuite des mises en conformité un peu partout sur le territoire, comme nous le faisons depuis 2003 en appliquant de manière systématique les directives de la Charte du piéton à tous les chantiers. Il peut s'agir, par exemple, d'élargir des trottoirs, de créer des abaissements pour permettre le passage des fauteuils, d'installer des bandes podotactiles ou des feux sonores. «



1 000

Le nombre d'arceaux de stationnement pour les vélos qui seront installés chaque année pour atteindre un total de 10 000 en 2014.

Depuis l'introduction du premier plan de développement des modes de déplacement doux en 2003, la petite reine a fait du chemin, révélant ses qualités et sa propension à humaniser la ville. Mais elle a encore un beau potentiel de croissance ! Doubler l'usage du vélo en 2014, le tripler en 2020 : voici l'objectif poursuivi par le Grand Lyon, affichant sa volonté d'aller encore plus loin. Pour mener à bien ce changement de braquet, le développement du réseau cyclable est le levier prioritaire. Avec 320 kilomètres au total à l'heure actuelle, il représente 13 % des voiries de l'agglomération ; il devrait atteindre 520 kilomètres en 2014 et 920 kilomètres en 2020.

Des services innovants à l'étude

En parallèle, des services innovants seront développés pour s'inscrire dans la lignée du bel élan suscité en mai 2005 par l'apparition du système de location de vélos en libre-service Vélov', première mondiale à cette échelle. Aujourd'hui, avec 15 à

25 000 locations par jour et plus de 50 millions de kilomètres parcourus depuis son lancement, Vélov' est bien inscrit dans les habitudes des Grands-Lyonnais. Des obstacles majeurs restent toutefois à lever pour accroître la pratique du vélo : limiter le risque de vol ou de vandalisme, faciliter l'usage de sa « monture » sur une longue période ou encore favoriser la combinaison avec les transports collectifs, en particulier. Pour répondre à ces attentes, des arceaux de stationnement vont être installés en quantité massive, et de nouvelles solu-



tions proposées, notamment pour permettre la location de vélo longue durée et le stationnement sécurisé dans les pôles d'échanges, les gares et les parkings publics, en multipliant les aménagements tels que celui expérimenté à la gare de la Part-Dieu depuis le printemps : un parc de stationnement fermé,

couvert et télé-surveillé au sein du parking Lyon Parc Autos.

En avant, marche !

Enfin, la marche restant le plus courant des modes de déplacement doux, le Grand Lyon veille au bien-être des piétons en général et des personnes en situation de handicap en particulier. Le schéma directeur et le plan intercommunal d'accessibilité de la voirie doivent être adoptés prochainement. La Charte du piéton de 1999, dont les prescriptions ont valeur de référence dans tous les aménagements destinés à améliorer et sécuriser les déplacements des piétons, sera également renforcée pour tenir compte des évolutions de la législation. Enfin, la promotion des modes doux se poursuivra afin de développer les pratiques et les initiatives originales - à l'image du Pédibus - qui permettent à la ville de mieux respirer. ■



Le saviez-vous ?

L'objectif poursuivi par le plan climat territorial de l'agglomération d'une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2020 implique une nouvelle répartition des modes de déplacement où le vélo représenterait 7,5 %. Pour l'heure, 2,5 % des trajets sont effectués en vélo dans l'agglomération.

À titre de comparaison, certains de nos voisins du nord de l'Europe, comme le Danemark ou la Hollande, tutoient les 30 %.



90 M€

Le budget total alloué par le Grand Lyon pour le financement des actions en faveur des modes doux sur la période 2009-2014.

520 kilomètres à bicyclette...

Dans l'objectif d'atteindre un total de 520 kilomètres de voies cyclables dans le Grand Lyon d'ici à 2014, il reste encore 200 kilomètres à créer. Outre l'intégration désormais systématique d'espaces cyclables dans les grands projets d'urbanisme, diverses solutions seront mises en œuvre pour accorder plus de place aux vélos : aménagement de couloirs de bus mixtes par le SYTRAL, introduction de double-sens cyclables sur certaines voies à sens unique ou encore expérimentation de zones de rencontres – ou « zones 20 km/h » - sans séparation physique avec le reste de la circulation. Parmi les ouvrages emblématiques dont la réalisation est déjà engagée, on retiendra les berges du canal de Jonage à horizon fin 2011 puis le prolongement de l'itinéraire cyclable le long de la ligne T4 du tramway, entre la Part-Dieu et les États-Unis, qui devrait être opérationnel d'ici à fin 2013. Les passerelles modes doux de Décines-Charpieu et de la Cité internationale sont respectivement programmées pour fin 2011 et 2012. Enfin, il faudra attendre 2014 pour emprunter cheveux au vent le tube « modes doux » prévu dans le cadre du projet de rénovation du tunnel sous la Croix-Rousse. D'autres projets structurants, tels que la liaison entre Jean Macé et le Parc de la Tête d'Or via les avenues Jean-Jaurès et Saxe ou encore l'axe Lyon-Villeurbanne empruntant le pont Morand puis les cours Franklin Roosevelt, Vitton et Emile Zola, sont à l'étude.



200 km de pistes cyclables restent à créer.



Qui dit Pédibus ?

Le premier spécimen de ces convois pédestres animés par des parents accompagnateurs pour les trajets scolaires a vu le jour en 2002 à Lyon. Depuis, le réseau Pédibus a bien grandi, représentant 152

vous aussi, mettre en place votre ligne, des fiches pratiques téléchargeables, des outils, des formations ou encore un accompagnement méthodologique sont à votre disposition.

** Chiffres de juin 2009*

www.grandlyon.com

Les seniors roulent aussi...

A Villeurbanne, le service Cyclopousse adapte les fameux



tricycle-taxis de la société Cyclopolitain aux besoins des personnes âgées. Les véhicules, équipés spécifiquement d'espaces de rangement et de protections contre les intempéries, permettent aux seniors de rompre l'isolement en effectuant leurs petits déplacements sans effort, sur simple réservation et pour un prix modique. Également expérimentée dans les 3^e, 4^e et 9^e arrondissements de Lyon du 15 septembre au 6 novembre dernier, cette démarche solidaire et écologique pourrait faire des petits !

Sur réservation au 0811 46 53 46

Shopping sans voiture

Pratique et écolo, le service Free' dom initié par les commerçants de l'association Tendance Presqu'île. Faites votre shopping à pied et les mains libres, vos achats vous seront livrés à l'adresse de votre choix par des coursiers à vélo ! Le service fonctionne du lundi au samedi sur Lyon, Villeurbanne et les communes limitrophes. Les commerçants, les Coursiers Verts et l'association Tendance Presqu'île participent aux frais. Par exemple, pour être livré à Oullins, il vous en coûtera 5€ seulement.

www.tendancepresquile.org

1 ►► Le Pédibus est écologique : comme on n'utilise pas d'essence, on crée moins de pollution. Et puis, cela me plaît de venir à pied à l'école car on prend le temps de regarder le paysage. Dans mon convoi, nous sommes cinq enfants. Claire, Isabelle et mon papa nous accompagnent à tour de rôle. »

Milena, 9 ans

2 ►► C'est bien d'utiliser le Pédibus car on peut en profiter pour voir nos amis et discuter avant d'aller à l'école. Et puis, j'ai appris des choses très importantes pour la sécurité, comme traverser dans les passages cloutés. »

Sasha, 7 ans



3 ►► Cette alternative est très intéressante car elle permet de réduire le nombre de voitures et la dangerosité aux abords de l'école. Et puis, pour les parents qui accompagnent, c'est un échange en plus ! Cela offre aussi l'avantage de n'être mobilisé qu'une fois ou deux par semaine... et de pouvoir arriver plus tôt au travail les autres jours ! Le Pédibus est une super initiative... Dommage qu'il n'y ait pas plus de familles volontaires ! »

Jean-François, 42 ans

4 ►► J'ai animé une ligne de Pédibus pendant une année scolaire. Ce système présente de nombreux avantages : il évite de tourner en rond pour se garer près de l'école et permet de faire vingt minutes de marche quotidienne dans mon cas ! Cependant, une limite importante est le manque de parents prêts à s'investir. »

Virginie, 37 ans



lignes quotidiennes, soit 76 écoles et plus de 2000 enfants concernés chaque jour*. Si vous voulez,